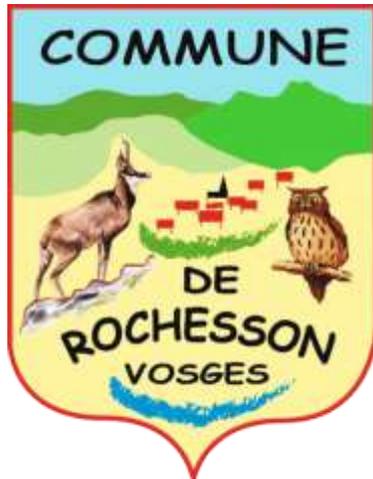


# LE FEUILLET

N° 251

Février 2025



Édité par la mairie de Rochesson – Vosges

Téléphone : 03 29 61 78 18

Internet : [rochesson.free.fr](http://rochesson.free.fr)

Email : [mairiederochesson@orange.fr](mailto:mairiederochesson@orange.fr)

# **LA VIE MUNICIPALE**

## **URBANISME**

Tout projet de construction (dont la surface et la hauteur sont respectivement supérieures à 5 m<sup>2</sup> et 12 mètres) ou modification de construction, est soumis à déclaration. Suivant la nature des travaux et le zonage du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) les déclarations sont différentes : **PERMIS DE CONSTRUIRE OU DECLARATION PREALABLE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la déclaration préalable de travaux a été scindée en 2 :

1) Déclaration Préalable d'Aménagement – **DPA** - Cerfa 16703\*01 : pour les installations et aménagements non soumis à permis de construire : division d'un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire, coupe et abattage d'arbres. **Si le projet envisagé n'est pas listé dans ce CERFA alors il est à déclarer en DPC.**

2) Déclaration Préalable Construction – **DPC** – Cerfa 16702\*01 : pour les constructions et travaux non soumis à permis de construire : travaux (construction, modification de construction existante) ou de changement de destination simple, édification de clôture, piscine (dont la surface de bassin est supérieure à 10 m<sup>2</sup>), garage, véranda, abri de jardin, annexes, extension, surélévation.

Dès notification de l'arrêté de toute autorisation d'urbanisme, un panneau, visible de la voie publique doit être affiché sur le terrain de l'opération. Des mentions obligatoires ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) doivent figurer sur ce panneau, disponible en magasin de bricolage. Il doit rester en place surant toute la durée des travaux et au minimum 2 mois si travaux de courte durée.

Renseignements complémentaires :

- au secrétariat de la mairie
- en se connectant sur le site [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr) avec téléchargement des documents nécessaires.

## **OBJETS TROUVÉS**

Un jeu de 2 clés de voiture FIAT a été trouvé le 14 janvier 2025 sur l'aire de tri des déchets aux Truches.

À récupérer en mairie - Tél : 03.29.61.78.18

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Le conciliateur de justice est chargé de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties (problème de voisinage, litige à la consommation, impayés, malfaçons de travaux, différend entre propriétaire et locataire...).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 Monsieur Bruno POIZAT est le nouveau conciliateur de justice sur le périmètre de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Tél 07.68.03.63.18 Courriel :

[bruno.poizat@conciliateurdejustice.fr](mailto:bruno.poizat@conciliateurdejustice.fr)

Permanences du conciliateur :

Mairie de Vagney – 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi – de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Espace social et culturel de Cornimont – 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi - de 14 h à 19 h

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **LES MONTS DE L'UTOPIE**

CONCERTS D'HIVER SAMEDI 1<sup>er</sup> MARS

Une soirée de concerts de divers styles, il y en aura pour tous les goûts

19h30 : Ouverture des portes

20h : Abstral compost (Rap poétique)

22h : "Pixvae" (Currulao révisité/Afro colombien traditionnel)

00h : "Ayya" (Transe rock)

Buvette et petite restauration

Tarifs : 16 €/14 € adhérent Gratuit -14ans

## **BIBLIOTHEQUE**

Ouverte le premier samedi de chaque mois de 10h15 à 11h30 au 12 Grande Rue (ancienne poste). L'inscription est gratuite et il n'y a pas de date limite pour le retour des emprunts. Les dons de livres (sauf format de poche) et jeux de société sont acceptés.

## **ÉTAT CIVIL**

### **NAISSANCE**

Gaston CUNAT, 2<sup>ème</sup> fils de Florian CUNAT et Andréa PEREZ MASCARENO domiciliés 5 Chemin de la Croix de la Houblivière

### **DÉCÈS**

Arthur Marius LAHEURTE, né le 16 décembre 1931 à Rochesson, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2025 à Moyennoutier.

Jacqueline Josée Marie Germaine HUTTIN-SCHERER, domiciliée 13, Grande Rue à Rochesson, née le 2 mars 1939 à Rochesson, décédée le 5 janvier 2025 à Nancy.

Simone Marie Thérèse AUBRY, épouse HENRY, née le 26 février 1932 à Rochesson, décédée le 12 janvier 2025 à Remiremont.

Jean-Marie ANDRÈS, né le 15 février 1948 à Rochesson, décédé le 14 janvier 2025 à Neufchâteau.

Paul CLAUDEL, né le 8 juillet 1947 à Rochesson, domicilié 50 route de Plainfaing à Rochesson, décédé le 24 janvier 2025 à Gérardmer.

<b>CALENDRIER MANIFESTATIONS DE FÉVRIER 2024</b>	
<b>1<sup>er</sup></b>	Bibliothèque de 10h15 à 11h30
<b>11 et 25</b>	Ramassage des ordures ménagères
<b>9</b>	Repas de la Saint-Blaise